

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2739 (Rect)

présenté par

M. Le Fur, M. Aubert, Mme Audibert, Mme Beauvais, Mme Blin, M. Jean-Claude Bouchet,
M. Bouley, M. Brun, M. Cattin, M. Cinieri, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme Dalloz,
M. Gosselin, M. Hetzel, M. Kamardine, M. Meyer, M. Nury, M. Perrut, M. Quentin, M. Ravier,
Mme Trastour-Isnart et M. Viry

à l'amendement n° 2727 du Gouvernement

ARTICLE 21

À l'alinéa 2, substituer aux années :

« et 2023-2024 »

les années :

« , 2023-2024 et 2024-2025 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de repli du sous-amendement n° 2737.